Image not found or type unknown

Une question sur l'ancienneté

Par **loulou78**, le **29/02/2008** à **14:32**

J'ai travaillé 2 ans dans une societé, puis j'ai démissionné, et la, (1an aprés), je suis retourné travailler dans cette même société, à un autre poste. Est-ce que j'ai gardé mon ancienneté ou faut-il que je réattendre 1 an ?
Merciii !

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés